Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260320-2026040-DE

Guer
Ville et Nature

République Française
Département - Morbihan

Délibérations de la Ville de Guer
Séance du 20/03/2026

L'an 2026 et le 20 Mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Ville de GUER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Paul RODRIGUEZ, Maire.

Date de la convocation : 16/03/2026

Nombre de membres : 29

PRESENTS : Mmes : AUGÉ Diavie Ursula, BRIQUET Virginie, COUPEZ Marie-Laure, DENIS Julie, GRU Nathalie, HERBERT Caroline, HERVOT Noëmie, HOUSSIN Yvette, JOUEN Brigitte, LEVASSEUR Frédérique, MÉTAYER Cassandre, PIEL Mickaëlle, PIHÉRY Nicole, RITLENG Sandra, MM : ANDRÉ Mathieu, BLANDIN Jean-Yves, CARLETTO René, COLLÉAUX David, COWET Vincent, GERNO Anthony, GILLES Emmanuel, JOLY Matthieu, LE GOUIC Jean-Pol, ORHAN Jean-Claude, POIRIER Christophe, QUESNEL Maxime, RENIMEL Pascal, RODRIGUEZ Paul, SARAZIN Claude

ABSENT(S) :
Secrétaire de Séance : Yvette HOUSSIN

3. 2026 -040 2026-040 Détermination du nombre d'adjoints

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-2,
Considérant que le conseil municipal peut déterminer librement le nombre d'adjoints dans la limite de 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 8 adjoints maximum pour une commune comptant 29 conseillers municipaux.

Monsieur le Maire propose la création de 6 postes d'adjoints.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL, Favorable : A la majorité (pour : 25 contre : 0 abstention : 4)
M. QUESNEL, Mme RITLENG, M. LE GOUIC et Mme DENIS s'abstiennent.

Le secrétaire de séance

Yvette HOUSSIN

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER 56380 (Morbihan)

Paul RODRIGUEZ